

**PROGRAMME DE FIDÉLISATION MY SISLEY CLUB**  
**CONDITIONS GÉNÉRALES**  
**Sisley-Paris.ca**

**Mise à jour la plus récente le 12 avril 2021**

**1. GESTIONNAIRE DU PROGRAMME DE FIDÉLISATION MY SISLEY CLUB**

Le gestionnaire du programme de fidélisation Sisley-Paris.ca My Sisley Club (ci-après Programme My Sisley Club) est Sisley Cosmetics USA Inc.

**2. CONDITIONS D'ADHÉSION AU PROGRAMME MY SISLEY CLUB**

Avec le Programme My Sisley Club, il est possible d'accumuler des points de fidélité en fonction des achats admissibles effectués en ligne sur le site [www.sisley-paris.ca](http://www.sisley-paris.ca) (ci-après le « Site Web »), et d'utiliser ces points de fidélité pour des achats futurs. Le Programme My Sisley Club fournit aussi plusieurs avantages. Aucun achat n'est nécessaire pour rejoindre le Programme My Sisley Club. Le Programme My Sisley Club est nul là où la loi l'interdit. Le Programme My Sisley Club ne peut être utilisé à des fins professionnelles ou commerciales et nous pouvons refuser de créer un compte pour quelque raison que ce soit.

Le Programme My Sisley Club est ouvert aux individus qui résident légalement au Canada, qui ont atteint l'âge de la majorité dans la province ou le territoire où ils résident, qui fournissent et maintiennent une adresse de courriel et qui ont créé un compte sur le site Web (ci-après le « Membre ») en visitant le site Web et en suivant les instructions pour créer un compte.

Pour s'inscrire au Programme, les Membres doivent visiter le site Web et suivre les instructions fournies pour créer leur compte qui exige de fournir les informations suivantes :

- Titre
- Nom de famille
- Prénom
- Adresse de courriel
- Date de naissance
- Consentement à ou refus de recevoir des communications Sisley

L'adhésion au Programme My Sisley Club est entièrement sans support papier; aucune carte physique ne sera fournie aux Membres.

Le compte est disponible aux individus pour un usage strictement personnel et l'adhésion doit se faire au nom du Membre. Les Membres ne peuvent avoir qu'une seule adhésion au Programme : les comptes multiples sont interdits. Par ailleurs, une adresse de courriel ne peut être associée qu'à un seul compte. En cas de différend concernant l'identité d'un Membre, le Membre sera réputé avoir être le « titulaire autorisé du compte » de l'adresse de courriel soumise au moment de l'inscription. « Titulaire autorisé du compte » se définit comme la personne physique affectée à l'adresse de courriel par un fournisseur d'accès Internet, un fournisseur de service en ligne, ou un autre organisme (par ex. entreprise, établissement d'enseignement, etc) qui est responsable de l'attribution d'adresses de courriel pour le domaine associé à l'adresse de courriel soumise au moment de l'adhésion au Club.

L'adhésion au Programme My Sisley Club est réservée aux individus pour leur utilisation personnelle et non commerciale.

Les Membres ne peuvent pas céder ou transférer, de quelque façon que ce soit, une partie ou la totalité de leurs droits et/ou obligations découlant du Programme My Sisley Club sans l'autorisation préalable et écrite de Sisley. Les points de fidélisation sont associés à la personne du Membre et par conséquent ne sont ni transférables ni cessibles.

Les présentes Conditions générales du Programme My Sisley Club (ci-après les « Conditions générales ») fixent les conditions générales ayant force obligatoire qui régissent votre participation au Programme My Sisley Club. Les Membres sont aussi assujettis à la [Politique d'achat](#) du Site Web, aux [Conditions générales d'utilisation](#) du Site Web, et à la [Politique de protection des renseignements personnels](#) du Site Web, lesquelles sont toutes incorporées aux présentes par référence. En adhérant au Programme My Sisley Club, les Membres déclarent qu'ils ont lu et compris les présentes Conditions générales, la Politique d'achat du Site Web, les Conditions générales d'utilisation du Site Web, ainsi que la Politique de protection des renseignements personnels du Site Web, et qu'ils s'y soumettent sans réserve. Si vous n'acceptez pas les présentes Conditions générales, la Politique d'achat du Site Web, les Conditions générales d'utilisation du Site Web, ou la Politique de protection des renseignements personnels du Site Web, vous ne pouvez pas participer au Programme.

### **3. POINTS DU PROGRAMME DE FIDÉLISATION MY SISLEY CLUB**

#### **3.1. Accumuler des points de fidélisation**

Pour chaque achat d'un produit admissible effectué sur le Site Web, des points de fidélisation sont accumulés, comme suit : 10 \$ CAD dépensés = 1 point de fidélisation accumulé

Les points de fidélisation sont arrondis au nombre entier le plus proche.

Par exemple :

24 \$ CAD dépensés = 2 points de fidélisation accumulés

25 \$ CAD dépensés = 3 points de fidélisation accumulés

35 \$ CAD dépensés = 4 points de fidélisation accumulés

88 \$ CAD dépensés = 9 points de fidélisation accumulés

Le nombre de points accumulés lors de l'achat de produits est calculé en fonction du coût total du produit, hors tous frais de livraison et taxes, le cas échéant.

#### **3.2. Utilisation des points de fidélisation**

Les points de fidélisation accumulés ne peuvent pas être utilisés pendant les 30 jours civils qui suivent une date d'achat. Cette période correspond au délai d'attente légal et à la période de retour autorisé des produits achetés.

Pendant cette période, les nouveaux points de fidélisation récemment accumulés apparaîtront avec la mention « En suspens » dans la section « Mon Compte » du Site Web.

Si des produits achetés sont retournés, les points de fidélisation qui correspondent à l'achat ne seront pas au compte du Membre et ces points de fidélisation « En suspens » ne seront pas ajoutés au total des points du Membre.

Si des produits achetés avec des points de fidélisation sont retournés, les points de fidélisation utilisés pour effectuer cet achat seront remboursés au compte du Membre après la finalisation du retour.

Des points de fidélisation seront valides pendant les 12 mois qui suivent la date d'achat auquel ils correspondent.

Par exemple, si un Membre effectue un achat le 15 janvier, les points de fidélisation accumulés par cet achat expireront le 14 janvier de l'année suivante.

Quand un Membre a des points de fidélisation dont les dates d'expiration sont différentes, les points qui expirent en premier seront utilisés avant les autres.

Si une commande qui est placée ou un produit qui est acheté avec des points de fidélisation (pour la totalité ou une partie du règlement) est annulée ou retournée, les points de fidélisation utilisés seront remboursés au compte du client, mais ils ne pourront être utilisés que pendant une période d'un mois après la date d'annulation ou de retour, le cas échéant, indépendamment de la date d'expiration originale de ces points. Nous ne sommes pas responsables des points perdus ou échangés d'une manière frauduleuse par vous ou par un tiers.

En cas d'achat de plusieurs produits avec des points de fidélisation, ceux-ci sont distribués à tous les produits de manière proportionnelle. Ainsi, en cas de retour d'un ou de plusieurs produits achetés, les points de fidélisation seront remboursés de la même manière, c.-à-d. proportionnellement par rapport aux prix des produits retournés.

### 3.3. Valeur des points de fidélisation

1 point attribué = un escompte de 1 \$ CAD à utiliser lors de votre prochain achat sur le Site Web. Les avantages, y compris les points de fidélisation, accumulés dans le cadre du Programme My Sisley Club ne peuvent pas être transférés ou remboursés ou échangés contre de l'argent comptant.

Les Membres peuvent tirer parti de leurs points de fidélisation (sauf les points de fidélisation « en suspens ») en déduisant leurs points du montant total de leur commande, hors taxes et frais d'expédition, le cas échéant.

Les Membres peuvent utiliser leurs points de fidélisation accumulés sans qu'un montant minimal d'achat s'applique et sans accumulation d'un minimum de points de fidélisation.

Les Membres peuvent donc régler l'intégralité ou une partie d'une commande, hors frais d'expédition.

Les points de fidélisation ne peuvent pas être utilisés pour régler :

- des frais d'expédition. Veuillez noter que le Membre devra régler les frais d'expédition si l'utilisation de points de fidélisation fait diminuer le montant total de la commande en dessous du seuil d'expédition gratuite.
- L'achat d'une carte-cadeau Sisley.
- Les produits non admissibles.
- Les taxes de vente.

### 3.4. Vérification des points de fidélité

Les Membres peuvent vérifier le solde de leurs points de fidélité et suivre l'état de leurs commandes en se connectant à leur Compte.

Si un Membre a des questions, il peut contacter Sisley :

- par téléphone (sans frais) au 1-855-747-2948,
- par courriel à l'adresse [customerserviceCANADA@sisley-paris.com](mailto:customerserviceCANADA@sisley-paris.com),

- par l'intermédiaire du formulaire de contact disponible sur le Site Web
- par courrier, en écrivant à l'adresse suivante :

SISLEY COSMETICS USA INC.  
19 West 44th St  
Suite 514  
New York, New York 10036 USA  
Attn. Customer Service

Si un Membre pense que l'attribution des points de fidélité est incorrecte, veuillez contacter Sisley en utilisant une des méthodes indiquées ci-dessus dans les 30 jours qui suivent l'achat ou toute autre activité relative au Programme. Nous ne sommes pas responsables des communications tardives concernant des achats ou d'autres activités du Programme My Sisley Club qui n'ont pas été crédités à un compte.

#### **4. NIVEAUX DE MY SISLEY CLUB**

##### 4.1. Détermination du Niveau

Le Programme My Sisley Club consiste de trois niveaux : Orchidée, Or et Platine.

Ces niveaux sont déterminés selon le nombre de points de fidélisation accumulés par chaque Membre pendant une année civile :

- Orchidée : Inscription automatique dès le premier achat sur Sisley-Paris.ca.
- Or : Accumuler entre 100 et 199 points My Sisley Club entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre
- Platine : Accumuler au moins 200 points My Sisley Club entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

Le niveau d'un Membre est déterminé le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en prenant en compte tous les achats effectués pendant l'année précédente.

Exemple : Pour un Membre existant, son statut le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est déterminé en fonction des achats effectués pendant l'année 2020.

Cas spécial : pour les nouveaux Membres qui adhèrent au Programme My Sisley Club pendant la deuxième moitié de l'année, leur niveau le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante sera déterminé par les achats effectués pendant les deux années les plus récentes.

Exemple : Pour un nouveau Membre qui adhère au Programme My Sisley Club le 30 novembre 2019, leur niveau le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est déterminé en fonction des achats effectués pendant les années 2019 et 2020.

##### 4.2. Avantages par niveau

Les Membres reçoivent les avantages suivants :

Orchidée :

- Expédition gratuite pour toutes les commandes
- Cadeau d'anniversaire : deux fois plus de points de fidélisation pendant 30 jours pour toutes les commandes, à compter de la date de naissance du Membre

Or :

- Expédition gratuite pour toutes les commandes
- Cadeau d'anniversaire : deux fois plus de points de fidélisation pendant 30 jours pour toutes les commandes, à compter de la date de naissance du Membre
- Découverte en avant-première des nouveaux produits
- Accès aux offres exclusives et aux promotions spéciales du niveau Or

Platine :

- Expédition gratuite pour toutes les commandes
- Cadeau d'anniversaire : deux fois plus de points de fidélisation pendant 30 jours pour toutes les commandes, à compter de la date de naissance du Membre
- Découverte en avant-première des nouveaux produits
- Accès aux offres exclusives et aux promotions spéciales du niveau Platine

Nous nous réservons le droit de modifier ces avantages à tout moment. Nous publierons toute modification des avantages ici, et toute modification prendra effet dès sa publication, donc veuillez revoir ces Conditions générales régulièrement. Si un Membre continue à utiliser le Site à la suite de ces modifications, il sera réputé avoir accepté ces modifications.

## **5. DONNÉES PERSONNELLES**

En créant son compte, les Membres doivent fournir les informations suivantes à SISLEY :

- Titre
- Nom de famille
- Prénom
- Adresse de courriel
- Date de naissance
- Consentement à ou refus de recevoir des communications Sisley

Les Membres assument exclusivement la responsabilité du maintien de l'exactitude des informations associées à leur compte. Les Membres assument la responsabilité de la mise à jour de de leurs informations sur le Site Web.

La date de naissance est un champ obligatoire pour tout Membre qui souhaite bénéficier des Offres liées à son anniversaire. Si ce champ n'est pas rempli par un Membre, il n'en bénéficiera pas.

Si la date de naissance sur le compte est incorrecte, uniquement une modification de cette date sera autorisée et une copie d'un document d'identité émis par le gouvernement peut être demandée pour toute modification supplémentaire afin de prévenir tout abus.

SISLEY ne sera aucunement responsable si le Membre ne reçoit pas de communications, invitations, offres ou produits envoyés au Membre dans le cadre du Programme My Sisley Club du fait des informations inexacts ou désuètes.

Les informations recueillies seront traitées par un ordinateur aux fins suivantes :

- Gestion du Programme My Sisley Club (fondement juridique : contrat).
- Promotion et personnalisation des différentes communications (numériques, courriel, papier, messages texte SMS) de SISLEY (fondement juridique : intérêts légitimes de Sisley).
- Production des statistiques de vente (fondement juridique : intérêts légitimes de Sisley).

SISLEY et ses fournisseurs de service sont les récipients de ces données pour la gestion du Programme My Sisley Club. Les données peuvent être envoyées aux fournisseurs de service choisis par SISLEY pour gérer les comptes de ses clients.

Ces données seront gardées pour une période qui permet à SISLEY de se conformer à ses obligations légales ou pendant un maximum de trois ans depuis le dernier achat ou dernière communication du client.

Conformément à la réglementation en matière de la protection des renseignements personnels, les Membres disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements qui les concernent, de limitation ou d'opposition au traitement de ces données, de demande de la portabilité de celles-ci, et du droit de nous informer de toute directive concernant la gestion de leurs données après leur mort, en communiquant avec Sisley :

- par téléphone (sans frais ) au 1-855-747-2948,
- par courriel à l'adresse customerserviceCANADA@sisley-paris.com,
- par l'intermédiaire du formulaire de contact disponible sur le Site Web
- par courrier, en écrivant à l'adresse suivante :

SISLEY COSMETICS USA INC.

19 West 44th St

Suite 514

New York, New York 10036 USA

Attn. Customer Service

## **6. MODIFICATIONS ET RÉSILIATION**

SISLEY s'efforcera, dans la mesure du possible sur le plan commercial, de garantir le bon fonctionnement du Programme My Sisley Club, mais ne pourra être tenu responsable de tout dysfonctionnement ou de toute erreur du Programme My Sisley Club.

Le Programme My Sisley Club est proposé à notre seule discrétion et SISLEY se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler, de modifier, de restreindre ou de résilier les conditions et/ou le Programme My Sisley Club ou tout aspect du Programme My Sisley Club à tout moment, sans préavis, même si de tels changements peuvent affecter la valeur des récompenses ou des avantages déjà accumulés ou gagnés et/ou la possibilité d'échanger des récompenses ou des avantages accumulés.

La version la plus récente des présentes Conditions générales est disponible sur le Site Web. SISLEY invite donc les Membres à consulter régulièrement le Site Web.

Aucune modification, suspension ou annulation du Programme My Sisley Club ne donne droit à une compensation pour un Membre.

SISLEY, à sa seule discrétion, se réserve le droit de suspendre ou de désactiver le compte d'un Membre, ce qui entraînera l'annulation des points acquis, sans que le Membre puisse prétendre à une quelconque compensation, et se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires appropriées :

- En cas d'action susceptible de perturber le fonctionnement normal du Programme My Sisley Club, et notamment en cas de fraude, de tentative de fraude, d'activité illégale, d'utilisation ou de tentative d'utilisation abusive des avantages offerts dans le cadre du Programme.
- Plus généralement, en cas de non-respect de ces conditions.

Les Membres peuvent annuler leur adhésion à tout moment en contactant le service clientèle de Sisley Paris :

- par téléphone (sans frais ) au 1-855-747-2948,
- par courriel à l'adresse customerserviceCANADA@sisley-paris.com,
- par l'intermédiaire du formulaire de contact disponible sur le Site Web
- par courrier, en écrivant à l'adresse suivante :

SISLEY COSMETICS USA INC.

19 West 44th St

Suite 514

New York, New York 10036 USA

Attn. Customer Service

Si vous annulez votre adhésion, vous perdrez tous les points, avantages et niveaux de statut accumulés.

## **7. DÉCHARGE / LIMITATION DE RESPONSABILITÉ / INDEMNISATION / AUCUNE GARANTIE**

Les Membres acceptent de dégager SISLEY, ses sociétés mères, ses filiales, ses sociétés affiliées, ses distributeurs, ses détaillants et chacun de leurs employés, dirigeants ou agents (les « Entités SISLEY ») de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation, tout dommage, toute perte, toute responsabilité et toute autre dépense (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires raisonnables d'avocat) liés à leur participation au Programme My Sisley Club, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation ou la mauvaise utilisation des avantages du Programme My Sisley Club et/ou des présentes Conditions générales.

En aucun cas, les Entités SISLEY ne pourront être tenues responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou punitifs liés à la participation d'un Membre au Programme My Sisley Club, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation ou la mauvaise utilisation des avantages du Programme My Sisley Club, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de bénéfices ou de revenus, les coûts de remplacement, les interruptions d'activité et la perte de données ou les dommages. En aucun cas, la responsabilité globale de SISLEY à l'égard des membres dans le cadre de votre participation au Programme ne dépassera le montant (le cas échéant) que vous avez payé à SISLEY au cours des six mois précédant immédiatement l'événement qui a donné lieu à la responsabilité. Étant donné que certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de dommages, la responsabilité de SISLEY dans ces juridictions sera limitée dans toute la mesure permise par la loi de cette juridiction.

Si un tiers intente une action contre les Entités SISLEY en rapport avec ou résultant de votre participation au Programme My Sisley Club, vous acceptez d'indemniser et de dégager les Entités SISLEY de toute responsabilité pour tous les dommages, pertes et dépenses de toute nature (y compris les honoraires et frais juridiques raisonnables) liés à cette action.

Les Entités SISLEY déclinent toute garantie, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier en ce qui concerne le Programme My Sisley Club ou tout produit ou service lié au Programme My Sisley Club.